ALGIPHEM CS

Algicide polyvalent de circuits et surfaces - Traitement anti-lichens

- **Permet une imprégnation en profondeur des dépôts (thalles de lichens) et des supports traités tout en apportant un effet rémanent.**
- **Compatible avec les matériaux usuels rencontrés dans le bâtiment ou les industries : bitume, macadam, quick, pierres naturelles, ciment, béton, crépis, plastique, caoutchouc, zinc, alliages légers...**
- **Ne tache pas les supports (exempt de fer) et ne corrode pas les métaux (pH neutre).**

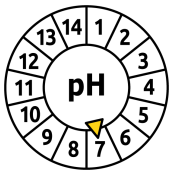





Composition :

Matière active biocide : Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl alkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (N°CAS 68424-85-1) 50g/kg m/m et N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine (N°CAS 2372-82-9) 3g/kg.
(SL) Concentré liquide à diluer.
Produit biocide destiné à la désinfection des surfaces, non destiné à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux (Groupe 1 - TP2 - Règlement N°528/2012).

Caractéristiques techniques :

Aspect : Liquide limpide incolore à jaune
Parfum : Pin
pH : environ 7.3
Densité : environ 1

Domaines d'utilisation :

S'utilise pour éliminer les lichens et les algues responsables du verdissement et de la détérioration des toitures, pavés, allées, terrains de tennis, terrains de sport, bordures extérieures de bassins, fontaines, terrasses, façades etc...
S'utilise pour lutter contre le développement des algues (traitement curatif ou préventif) dans les circuits d'eau, les réserves d'eaux industrielles et plus particulièrement dans les eaux à dureté élevée ou les bassins à fortes turbulences.

Mode d'emploi :

Dosage : diluer dans l'eau froide à 0.02% (1L pour 5000L) pour les circuits et de 5 à 20% pour les surfaces.
Augmenter la concentration pour plus d'efficacité sur les supports contaminés.

- Circuits : Ajouter le produit directement dans le circuit.
- Surfaces (destruction des lichens) :
  Eliminer les salissures, feuilles et thalles non adhérentes par brossage ou à l'aide d'eau sous pression.
  Sur surfaces sèches, pulvériser la solution en veillant à bien imprégner les thalles en s'arrêtant au premier ruissellement. Laisser agir pendant 1 semaine. Consommation moyenne : 1L de solution pour 7 à 10m^2.
  Généralement les résultats sont visibles au bout de 48 heures pour un verdissement voire de plusieurs semaines pour des thalles importantes.
  Pour garantir un résultat optimal, il est conseillé de traiter au printemps ou à l'automne (température > 13°C), en évitant les jours de pluie (au moins 2 jours consécutif saprès traitement), par fortes chaleurs ou plein soleil.
  Pour stopper l'action biocide, rincer abondamment à l'eau claire.

Conditionnement(s) :

- 4BAC99-5-2 - Bidon de 5kg

Précautions d'emploi et de stockage :

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande, sur internet (www.quickfds.com ou

Version 25/09/2025

PHEM SAS
12, avenue des Grands Champs • Bâtiment B • N°9 • 95500 LE THILLAY • FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 • Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56
contact@phem.fr • www.phem.fr

Système de management qualité & environnemental certifié
N°A 244 AB certification ISO 9001 : 2015 ISO 14001 : 2015

www.phem.fr) ou en scannant le QR Code. Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé, à l'abri de la lumière, de l'humidité et du gel, dans un local frais et ventilé et hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants et un équipement de protection appropriés. En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes et si nécessaire, consulter un spécialiste. En cas de contact avec les vêtements ou la peau, retirer tous vêtements souillés et rincer abondamment à l'eau. Ne pas réutiliser l'emballage.

Protection de l'environnement :

Le produit est fabriqué selon le respect des normes et réglementations environnementales en vigueur dans l'Union Européenne. Pour la destruction du produit et/ou de l'emballage, se conformer aux prescriptions nationales et locales en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Produit réservé à un usage professionnel.

Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

PHEM SAS
12, avenue des Grands Champs • Bâtiment B • N°9 • 95500 LE THILLAY • FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 • Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56
contact@phem.fr • www.phem.fr